

Avis d'orientation

Enseignement secondaire général - Voie d'orientation

Toutes les classes

Tous les ans, sauf en classe de 1^{ère}, le conseil de classe décide de la promotion à la classe suivante (**décision de promotion** dans le bulletin de fin d'année scolaire)

Préalablement à toute décision d'orientation ou de réorientation, le régent ou un autre membre du conseil de classe porte les projets scolaires et professionnels de l'élève à la connaissance du conseil de classe

7G 6G

3^e trim.

Avis d'orientation provisoire du conseil de classe

Au terme de la 6G, le régent invite les parents à un entretien individuel qui porte sur l'avis d'orientation provisoire

5G 5AD

Fin 1^{er} semestre

ou

Fin 2^e trim.

Avis d'orientation intermédiaire du conseil de classe

2^e trim.

ou

2^e sem.

ou

Début 3^e trim.

Le régent organise une réunion d'information pour les parents d'élèves sur les différentes voies de formation possibles

3^e trim.

Avis d'orientation du conseil de classe

Le conseil de classe détermine les voies de formation auxquelles est admis l'élève et précise éventuellement celles qu'il conseille ou déconseille